

riche colon. Le régime de la terreur s'établit en France; il est déclaré émigré. Ses biens sont séquestrés, sa famille est ruinée, dispersée, tuée; sa mère est incarcérée. Lorsque les prisons sont rouvertes, Mde de Senneterre, après dix mois de détention, n'a aucune ressource. Augustine, une de ses anciennes femmes de chambre, veut partager avec elle ses modiques moyens de subsistance; Mde de Senneterre ne veut pas accepter ce sacrifice, et aime mieux se décider à servir. Que de combats elle se livre, avant de se résigner à un tel parti! „La première fois que je l'envisageai, dit-elle, des larmes de sang coulèrent de mes yeux. „La fierté qui sauve souvent du vice, qu'il faut modérer et jamais restreindre, se révolta avec „une violence dont il seroit impossible de calculer la force. „Moi, née avec une fortune immense, entourée d'esclaves pendant ma jeunesse (*), de protégés dans tous les temps; moi, n'ayant plus rien qu'un nom respectable par des traits héroïques que l'histoire attestera à la postérité la plus reculée . . . Servir! . . . Oh! mon dieu, vous vintes encore à mon secours, et l'orgueil s'abaissa devant les préceptes de votre morale.“

Mde. de Senneterre surmonte enfin plutôt

(*) Mde. de Senneterre étoit née et avoit passé une partie de sa jeunesse à St. Domingue.